LA DRH DE LA MA NANCY N'EST PAS MEDECIN !

Depuis plusieurs mois, le bureau local **Force Ouvrière Justice** de NANCY alerte la Direction de l'Etablissement et la Direction Interrégionale sur l'état de la structure Nancéenne, sur le manque de moyens humain et matériel.

Force est de constater que NOUS, représentants du personnel ne sommes pas écoutés.

Pire on glisse tout doucement vers une situation de non-retour en démotivant les personnels présents qui font office de rempart face à la mauvaise gestion de la DRH.

Un Directeur des Ressources Humaines doit être bienveillant et empathique envers tous les personnels de sa structure, sans mépris et avec tact.

Malheureusement à la Maison d'Arrêt de NANCY, c'est tout le contraire :

Il arrive que des agents soient convoqués ou reçoivent des appels téléphoniques de la DRH **le vendredi soir pour leur annoncer une mauvaise nouvelle**. Pour exemple : retrait de 30ème, changement envisagé de poste, demande si reprise de travail après un arrêt pour raison médicale, etc….

Un exemple survenu très récemment : Un stagiaire a demandé à participer au défilé du 14 juillet 2023. La DRH a refusé en invoquant des arrêts pour raison médicale alors qu'il était élève et que son dossier était clos.

Mme la DRH sachez que les stagiaires et titulaires peuvent défiler même si ils ont été absents.

Autre exemple survenu : 2 surveillants brigadiers, absents pour raison médicale à la même période, se sont vus recevoir des sous-entendus de la part de la DRH par l'intermédiaire de leur chef de bâtiment, du genre : "en 2021 vous avez eu la même absence en même temps, cela ne se reproduira pas 3 fois".

Que dire des agents qui n'ont pas eu systématiquement leur délai de route pour passer l'oral de premier-surveillant, alors que c'est un droit.

Et la liste est longue.

Force Ouvrière Justice déplore ce comportement inadapté.

Mme la DRH vous n'êtes pas médecin et ne pouvez donc pas porter de préjugés sur les arrêts pour raison médicale des personnels et encore moins leur en tenir rigueur par la suite.

Avec un management RH aussi disparate et méprisant, on ne peut que se poser des questions.

Pourquoi tant de demandes de mutations pour partir de NANCY ?

Un DRH se doit de fidéliser ses agents.

Force Ouvrière Justice ne laissera pas passer ces actes qui s'accumulent et demande à tous les agents de nous faire remonter toute situation qu'ils jugent anormale.

Force Ouvrière Justice demande à la DRH de s'en tenir à son rôle propre de DRH : accompagner et soutenir ses agents, quelle que soit leur situation de santé… Trouver des solutions adaptées sans porter de jugement que ce soit sur leur vie privée ou sur leur situation médicale.

Adresse du Bureau local : 300 rue de l'Abbé Haltebourg
CO 80009 - 54035 NANCY CEDEX - Tel : 03.83.93.72.83
Mail : mehdidfadila@yahoo.fr
Rejoignez-nous sur la Page Facebook : FO Justice Ma Nancy-Maxeville

SLP FO Justice Nancy -Maxéville
Le : 06 février 2023